

« Il ne faut pas se moquer du monde ! »

Vivre est énervée et déçue ! L'association environnementale ne cache pas son incompréhension quant aux propos tenus par la Drire dans notre édition du lundi 16 février. Interrogée sur l'entreprise GDE (Guy Dauphin environnement) à Salaise-sur-Sanne, la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement déclarait que des contrôles inopinés avaient lieu tous les ans afin de vérifier d'éventuelles pollutions.

« Combien de contrôles et sur quoi ? »

« La Drire déclare faire pratiquer des contrôles inopinés mais les associations membres de la commission d'information (Cli) de cet établissement, n'en ont jamais entendu parler », déclarent les militants de l'association qui se posent des questions : « Combien de contrôles et sur quoi ? Il y aurait bien dix contrôles annuels, seraient-ils représentatifs d'une activité qui a eu 1 556 heures de broyage sur 237 jours en 2007 ? ».

D'autres entreprises rejettent des COV ?

Même si ces contrôles inopinés étaient réalisés, pour les écologistes ce n'est pas assez : « C'est un contrôle permanent de tous les rejets qu'il faut, puisqu'il semble impossible de contrôler ce qui rentre dans le broyeur », martèlent les écologistes en reprenant les propos de la Drire qui affirmait « qu'on ne peut contrôler la dépollution



L'entreprise GDE de Salaise-sur-Sanne est accusée par les écologistes de polluer. Ce que dément la Drire.

faite en amont notamment chez les ferrailleurs ».

Une déclaration qui serait selon Vivre, en contradiction avec le dernier courrier du sous-préfet en date du 16 janvier. La lettre informait en effet GDE que l'État allait « interroger l'exploitant sur la réelle dépollution des véhicules broyés, afin d'obtenir les éléments de traçabilité mentionnés dans les textes relatifs aux agréments des installations ».

Mais les critiques de l'association vont encore plus loin. Vivre tacle la Drire sur

d'autres propos notamment lorsque l'organisme public affirme « ne pas connaître les chiffres de rejets de COV », ces composés organiques volatils très polluants : « ces chiffres sont officiels et proviennent du compte-rendu de la Cli de mars 2008 », affirment les militants de Vivre.

Les écologistes s'interrogent sur cette autre phrase de la Drire : « Beaucoup d'entreprises rejettent des COV et ce de façon bien supérieure ». Ce à quoi Vivre répond : « Nous voudrions

bien connaître qui est visé par cette phrase. S'agit-il d'une entreprise du pays roussillonnais ? ».

La réponse viendra peut-être lors de la prochaine commission locale d'information en mars. Vivre attend beaucoup de ce rendez-vous : « Les déclarations de la Drire nous ramènent des années en arrière, du temps où les pouvoirs publics s'efforçaient de nier les problèmes sanitaires et environnementaux générés par les activités industrielles polluantes ».